

*L'Adresse—M. Jelinek*

Le gouvernement propose ensuite de modifier le Code criminel pour imposer des peines plus sévères aux criminels. Ma foi, les conservateurs y ont pensé il y a 10 ou 15 ans. Le gouvernement soulignait également dans son discours du trône qu'il supprimerait la pornographie «dure» et qu'il modifierait la législation sur la faillite de façon à protéger les agriculteurs et les travailleurs. Si telle était effectivement son intention, n'aurait-il pas déjà présenté des mesures législatives à la Chambre à cet égard, mesures que notre parti se serait empressé d'adopter? Le chef de l'opposition (M. Mulroney) a mentionné tout cela dans son allocution en réponse au discours du trône vendredi dernier.

Cela dit, j'admets que le discours du trône contenait certaines bonnes mesures. Nous espérons évidemment que les libéraux, dans le peu de temps qu'il leur reste, les concrétiseront sous forme de projet de loi. Toutefois, le discours du trône et, en fait, toute la philosophie et les politiques des libéraux n'offrent aucune solution au principal problème auquel sont confrontés les Canadiens: le chômage.

La création d'emplois constitue probablement la principale préoccupation des Canadiens aujourd'hui. Il est vrai que le discours du trône propose de créer un ministère de la Jeunesse dont le budget serait de 1 milliard de dollars recyclés. Mais cette nouvelle proposition ne constitue que le prolongement de la politique d'emploi du gouvernement, soit la mise en place de solutions à court terme, improductives et extrêmement coûteuses. Les objectifs de la politique libérale d'aujourd'hui, des programmes libéraux d'hier et des promesses libérales de demain qu'on retrouve énoncés dans le discours du trône, ne réussissent nullement à créer des emplois à long terme, c'est-à-dire des emplois productifs et réels, non des emplois coûteux à court terme qu'on jette en pâture aux Canadiens depuis trois ou quatre ans afin que ces mêmes Canadiens puissent toucher des prestations d'assurance-chômage après six ou huit semaines d'activité. Ce ne sont pas là des emplois productifs. Ce ne sont pas des emplois réalistes, mais ils restent très coûteux pour le contribuable.

● (1750)

La seule façon de créer de vrais emplois est d'encourager le secteur privé, surtout le secteur des petites et moyennes entreprises. Depuis quel temps, des représentants d'entreprises et des organismes insistent sur cet aspect. En fait, cela a été confirmé dans une étude récente financée par la Fédération canadienne des entreprises indépendantes qu'elle a intégrée à son mémoire présenté à la Commission Macdonald sur l'économie. L'étude a conclu qu'à l'avenir, les emplois seraient créés par les petites entreprises et que les effectifs des pouvoirs publics et des grandes entreprises ne cesseraient de décroître. Ainsi, si on encourage les PME comme on le devrait et comme on le fera quand un gouvernement conservateur sera formé à la suite des prochaines élections, le Canada connaîtra le plein emploi en 1990.

Ces estimations concernant la création d'emplois sont fondées sur des tendances récentes. Ainsi, de 1975 à 1980, les petites entreprises ayant moins de 50 employés ont produit 71 p. 100 des nouveaux emplois au Canada. Sur une période plus

longue, soit de 1975 à 1982, ce sont les petites entreprises qui ont créé tous les nouveaux emplois. En 1982, le nombre d'emplois ainsi créés a atteint 4.4 millions pendant que les emplois créés dans la grande entreprise n'étaient plus que de 2.2 millions et c'est là une réalité qu'on ne peut oublier en élaborant une politique.

Le gouvernement veut recycler 1 milliard de dollars en créant un fonds pour les jeunes. C'est certainement un objectif louable mais malheureusement, je doute qu'il parvienne à résoudre leurs problèmes. Étant donné que le discours du trône lu la semaine dernière ne réserve à la petite entreprise que la portion congrue, je suppose que le gouvernement ignore qu'une étude entreprise aux États-Unis pour l'administration de la petite entreprise, a conclu que deux jeunes travailleurs sur trois occupaient leur premier emploi dans une petite entreprise. Le gouvernement aiderait bien davantage les Canadiens s'il créait un climat favorable à l'investissement dans la PME encourageant ainsi la création de petites entreprises de main-d'œuvre et assurant aux jeunes Canadiens le brillant avenir qu'ils méritent.

Que nous promet le discours du trône dans le domaine de la petite entreprise, compte tenu de ce qu'on sait sur les États-Unis, le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et compte tenu du rapport que la FCEI a présenté à la Commission royale d'enquête? Le discours du trône indique que par l'intermédiaire de la Banque fédérale de développement, on facilitera l'accès aux programmes fédéraux à la petite entreprise. Et l'on passa à autre chose. C'est absurde. La petite entreprise ne réclame pas de nouveaux programmes gouvernementaux ni d'avantage d'intervention gouvernementale. Elle veut simplement profiter du système de la libre entreprise. La libre entreprise, voilà les mots qui importent.

Il y a à peine quelques années, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que le système de libre entreprise au Canada ne fonctionnait plus. On a l'impression que ceux qui ont rédigé le discours du trône partagent son point de vue. Le gouvernement libéral a asphyxié la libre entreprise en s'immisçant dans ses affaires à coup de règlements de toutes sortes, de directives et de contrôles, de paperasserie et de formulaires. Voilà maintenant qu'il veut encore d'autres programmes. Les petites entreprises peuvent se passer de programmes ou de l'intervention de l'État; elles veulent se libérer de l'emprise du gouvernement pour fonctionner selon les principes du libre marché.

Voici ce que John Bulloch, le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, a dit à propos des programmes publics:

Oublions une fois pour toutes les programmes gouvernementaux et les programmes d'aide provinciaux. Tous les programmes et les organismes au Canada qui ont pour but de financer les petites entreprises ne rejoignent pas plus de 10 p. 100 d'entre elles.

Quant quelqu'un vient nous voir pour nous demander où il doit s'adresser pour obtenir des subventions du gouvernement, nous lui répondons tout d'abord qu'il prend une mauvaise décision sur le plan de la gestion. Il faut qu'il sache quel objectif il poursuit et s'il a ensuite le temps de tondre quelqu'un, fort bien, mais il ne faut certes pas qu'il s'adresse aux fonctionnaires pour prendre une décision car ils lui feront faire le pied de grue pendant six mois alors qu'il doit peut-être prendre une décision dans moins de deux semaines.